

Informations générales.

Nom et prénom :

Adresse :

Date de naissance :

 :

 :

 :

 ICE :

N° affilié FFBC en 2024 :

Ces informations sont obligatoires pour l'assurance.

Veillez indiquer d'une croix votre refus pour la diffusion, auprès des autres membres du club, des informations vous concernant.

!!! Inscription et paiement avant le 31 décembre 2024 !!!

1 personne (*)

Affiliation + Assurances obligatoires (RC et assurance individuelle dommages corporels)	60 €
---	------

OU

Formule "Famille +" de la FFBC (A partir de 2 personnes domiciliées à la même adresse) (*)

Affiliation + Assurances obligatoires (RC et assurance individuelle dommages corporels) 25 €/personne + 45 euros/famille €
---	---------

(*) : voir la rubrique "Assurances et FFBC" au verso

Je souhaite faire partie d'un, ou de plusieurs, des groupes WhatsApp suivants prescrits par CYCLOTTIGNIES à tous ses membres pour des échanges d'actualités récentes sur des randonnées cyclistes (cocher la (les) case(s)) avec mon numéro de téléphone portable mentionné ci-dessus :

Orientation groupe 1 orientation VTT et gravel

Orientation groupe 2 orientation sorties sur route en semaine

Orientation groupe 3

Rappel : www.cyclottignies.be

Je m'engage :

1. à m'impliquer dans l'organisation des activités mises sur pied par CYCLOTTIGNIES en 2025 (exemple : VTT d'el Botroul) selon mes disponibilités.

2. à verser la somme de€ sur le compte 034-1459247-41 (IBAN BE88 0341 4592 4741) de cyclottignies asbl. Ce paiement et le renvoi de ce formulaire valideront mon affiliation pour 2025.

Nom, prénom, date et signature ()**

(**) signature d'un des parents pour les membres de moins de 18 ans

Si plusieurs personnes habitant à la même adresse s'inscrivent, chacune de ces personnes remettra un formulaire d'inscription.

IMPORTANT.

Le conseil d'administration de Cyclottignies asbl demande à tous les membres de :

-respecter le code de la route, les autres usagers, l'environnement et les consignes du capitaine de route et de ses adjoints.

-porter l'équipement officiel du club par respect pour les sponsors.

Il est essentiel, pour le bon déroulement de chaque randonnée, d'adapter sa vitesse suivant l'état de forme de l'ensemble des membres et des difficultés du parcours.

Pensez également à votre sécurité :

-Un contrôle médical peut s'avérer utile avant de se lancer dans des activités sportives.

-Le port du casque est vivement recommandé.

En signant ce document, je m'engage à respecter ces consignes.

NB : beaucoup d'organismes assureurs en matière de soins de santé (mutuelles...) remboursent une partie de l'affiliation à un club sportif. Chaque affilié a la possibilité d'imprimer lui-même son attestation dès l'instant où sa cotisation a été reçue à la FFBC. Rendez-vous sur le site www.velo-liberte.be muni de votre carte de membre sur laquelle figurent votre numéro d'affilié et votre mot de passe personnel.

La Fédération peut envoyer le document par courrier postal, mais uniquement sur demande.

Le club Cyclottignies peut aussi attester du paiement de votre cotisation annuelle en remplissant le document que vous aurez reçu de votre organisme assureur.

Assurances et FFBC.

Chaque membre, par son inscription au club CYCLOTTIGNIES asbl, est affilié à la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme (FFBC). Cette affiliation à la FFBC contient une assurance en responsabilité civile complétée par une assurance "dommages corporels" suivant les conditions fixées par la FFBC.

Pour participer à nos activités, il faut être membre de CYCLOTTIGNIES asbl en ordre de cotisation pour l'année civile en cours.

Le montant de la cotisation annuelle à CYCLOTTIGNIES comprend le montant de la prime annuelle d'assurance. Celui-ci est entièrement reversé à la FFBC par le club.

La FFBC contracte les assurances auprès d'une compagnie reconnue.

Pour des informations plus détaillées sur cette assurance, rendez-vous sur le site internet de la FFBC : www.velo-liberte.be

Les personnes qui ont déjà payé leur affiliation de membre de la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme pour l'année civile 2025 sont dispensées du paiement de cette affiliation à la FFBC au moment de leur affiliation à Cyclottignies pour l'année civile 2025. Le montant de l'affiliation de ces personnes à Cyclottignies pour 2025 peut donc être réduit de 35 €/personne. Pour bénéficier de cette réduction, elles devront au préalable fournir la preuve écrite de cette affiliation FFBC 2025 au trésorier.

Trésorier : Julien Detroux : tresorier@cyclottignies.be

Equipement vestimentaire aux couleurs du club.

Contactez Guillaume Montois par courriel : guillaumemontois@hotmail.com

(Si pas possible, contactez le président : yves.vandermolen@skynet.be - +32 474 573 527)